

Avis de constitution

SOCIETE « SAKINA XPRESS »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA Abatta village, Lot
1A, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 26/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SAKINA XPRESS »

Objet : Activité principale :

- TRANSPORT PUBLIC ET PRIVE,

Activités secondaires :

- PRESTATIONS DE SERVICES INFORMATIQUES ET RESEAU (FORMATION ET CONSEIL),

- VENTE DE MATERIELS INFORMATIQUES ET RESEAU,

- PRESTATION DE SERVICE SECOND ŒUVRE BATIMENT,

- DECORATION,

- VENTE DE MATERIELS DE DECORATION,

- RESTAURATION,

- SERVICE TRAITEUR,

- PRESTATIONS DE SERVICES DIVERS,

- Et pour la réalisation de l'objet

social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'

extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA Abatta village, Lot 1A, Ilot 1

Dirigeant(s) Mme YESSOUFOU EPSE ISSAKA BARAKATOU (GÉRANT), Mme DIARRA ZEINAB DJAMILAT EPOUSE OUATTARA (COGÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2025-B12-04895 du 03/10/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°60911/GTCA/RC/2025 du 03/10/2025

